



**É L A N  
LAGNY  
BASKET**

www.lagnybasket.fr

12, avenue des Iris  
77400 Lagny-sur-Marne  
**Tél. 06 75 72 59 99**  
Association de loi 1901  
N° Agr. AS 77 04 1171  
Siren 478 743 628

Chers adhérent(e)s,

Depuis maintenant 4 ans, l'Elan Lagny Basket s'est considérablement développé.

Comme faits marquants on retiendra:

- le développement des sections jeunes,
- l'arrivée du basket Féminin,
- la prise en main de "l'équipe 1" par un entraîneur qualifié avec comme résultat la montée au plus haut niveau départemental.

Ainsi, depuis 2007, nous sommes passés de 32 licenciés à 150. Soucieux de dispenser un enseignement de qualité, l'ELB va connaître, pour la saison 2011/2012, l'arrivée de nouveaux entraîneurs et met en place un "pôle technique" de façon à assurer une formation qui permettra de suivre nos apprentis basketteurs tout au long de leur parcours.

Si le club peut s'appuyer sur de nombreux bénévoles, nous sommes toujours preneurs de "coups de mains", même ponctuels.

Cette saison, nous allons mettre à contribution les seniors, mais aussi les cadets, minimes et benjamin(e)s pour la tenue de la table (feuille de match et chronométrage) ainsi que pour l'arbitrage des matchs des plus jeunes.

Une formation début septembre sera mise en place par nos arbitres officiels.

Nous souhaitons développer "l'esprit club", et que tous, nous participions à l'évolution d'Elan Lagny Basket. Nous serons bien entendu heureux d'accueillir tout parent désireux de se joindre à nous.

Je vous souhaite à tous, petits et grands, une excellente saison 2011/2012 dans notre club.

Sébastien Gaillard  
Président d'Elan Lagny Basket



# Fiche de renseignements Saison 2011/2012

## JOUEUR

---

Nom..... Prénom.....  
Date et lieu de naissance .....  
Nationalité..... Sexe.....  
Adresse .....  
Code Postal ..... Ville.....  
Téléphone..... Portable .....  
E-mail\* ..... Profession .....

## PERE (pour les enfants mineurs)

---

Nom..... Prénom.....  
Adresse .....  
Code Postal ..... Ville.....  
Téléphone..... Portable .....  
E-mail\* ..... Profession .....

## MERE (pour les enfants mineurs)

---

Nom..... Prénom.....  
Adresse .....  
Code Postal ..... Ville.....  
Téléphone..... Portable .....  
E-mail\* ..... Profession .....

J'accepte être ou que mon enfant soit en photo sur le site internet du club et/ou sur la parution du journal municipal. (Rayez si vous refusez)

J'accepte que mon enfant soit transporté en véhicule par un autre parent lors de déplacements pour match à l'extérieur. Si vous refusez, vous devrez accompagner systématiquement votre enfant aux matchs. (Rayez si vous refusez)

**Tous les adhérents benjamins, minimes, cadets, seniors ainsi que les parents seront amenés à aider lors de rencontre pour tenir le chronomètre, saisir la feuille de match ou arbitrer pendant la saison de basket, d'octobre à mi-mai.**

Je reconnais avoir pris connaissance de la totalité des renseignements demandés et certifie respecter mes engagements vis-à-vis du club Elan Lagny Basket.

Date.....

Signature



**É L A N  
LAGNY  
BASKET**

12, avenue des Iris  
77400 Lagny-sur-Marne  
Tél. 06 75 72 59 99  
Association de loi 1901  
N° Agr. AS 77 04 1171  
Siren 478 743 628

www.lagnybasket.fr

\* Le club communique par mail. Veuillez renseigner une adresse email valide et régulièrement consultée



**É L A N  
L A G N Y  
B A S K E T**

12, avenue des Iris  
77400 Lagny-sur-Marne  
Tél. 06 75 72 59 99  
Association de loi 1901  
N° Agr. AS 77 04 1171  
Siren 478 743 628

www.lagnybasket.fr

# Conditions et tarifs Saison 2011/2012

Le montant annuel de la cotisation d'inscription dépend de la catégorie d'âge:

Année	Catégories	Prix cotisations
2005, 2004, 2003	Baby, Mini-poussin	90 euros + assurance si besoin
2002, 2001	Poussin	100 euros + assurance si besoin
2000, 1999	Benjamin	110 euros + assurance si besoin
1998, 1997	Minime	120 euros + assurance si besoin
1996, 1995, 1994,	Cadet	125 euros + assurance si besoin
1993 et -	Senior	135 euros. + assurance si besoin

## Ce montant INCLUT :

- Le coût d'obtention d'une licence de joueur afin de participer aux compétitions dans le cadre de la Fédération Française de Basket Ball.
- L'encadrement lors des entraînements et des rencontres de championnat (si championnat il y a).
- Le kit d'entraînement comprenant : 1 maillot de basket, 1 short, 1 chasuble réversible et un sur maillot (sauf senior, commande en supplément de 17 euros)

## Ce montant N'INCLUT PAS :

- Le coût d'adhésion au contrat d'assurance accident complémentaire, obligatoire pour les compétitions et préconisé par la FFBB (tarifs indiqués sur le formulaire FFBB). Il faut noter que cette assurance ne se substitue ni à la Sécurité Sociale, ni à l'éventuelle Mutuelle de la famille. Elle n'intervient seulement qu'en complément de ces organismes et dans la limite mentionnée dans le tableau des garanties/tarifs associés au contrat que vous pouvez télécharger sur [www.lagnybasket.fr](http://www.lagnybasket.fr). Joindre un chèque à part pour l'assurance à l'ordre de ELAN LAGNY BASKET.

**Si vous ne souscrivez pas à cette assurance vous devez nous fournir une attestation d'assurance venant de votre mutuelle couvrant la responsabilité civile et l'individuelle accident**

**Pièces à fournir et à déposer soit à votre entraîneur, soit à l'adresse suivante :  
12 avenue des Iris 77400 Lagny-sur-Marne dans une enveloppe**

### **(les dossiers incomplets seront refusés)**

- Remplir le formulaire de demande de licence\* imposé par la FFBB qui contient, en particulier, un certificat médical à faire valider par le médecin de famille.
- Remplir la fiche de renseignements
- Signer les engagements de la charte
- Remplir l'autorisation parentale ci-dessous pour les mineurs
- Photocopie d'une pièce d'identité recto/verso pour les nouveaux adhérents +18 ans
- 2 photos d'identité en notant au dos nom, prénom et la mention "ELB"
- 1 certificat médical (à remplir sur le dossier d'inscription FFBB)
- 1 justificatif d'assurance précisant que vous êtes couvert pour la pratique du sport en compétition (si assurance personnelle)
- Votre règlement (voir tarifs ci-dessus) chèque à l'ordre "Elan Lagny Basket" avec possibilité de payer en trois fois sans frais + chèque à part pour l'assurance à l'ordre "ELAN LAGNY BASKET"
- 1 enveloppe timbrée avec vos nom, prénom et adresse

\* Si une licence avait été accordée la saison précédente dans un autre club, ne pas oublier de le signaler car une procédure particulière doit être effectuée (dossier de mutation). **Une caution de 75 euros vous est demandée pour couvrir les frais de mutation et vous sera restituée lors de votre réinscription l'année suivante (minimes à seniors).**

### **Autorisation parentale pour les joueurs mineurs:**

(A compléter et signer par le responsable légal)

Je soussigné: \_\_\_\_\_ (Nom, Prénom du responsable légal)

autorise \_\_\_\_\_ (Nom, Prénom du joueur)

Né(e) le: \_\_\_\_\_

à prendre une licence avec le club de basket ELAN LAGNY BASKET pour la saison 2011/2012.

A \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_ Signature:



**É L A N  
LAGNY  
BASKET**

www.lagnybasket.fr

12, avenue des Iris  
77400 Lagny-sur-Marne  
Tél. 06 75 72 59 99  
Association de loi 1901  
N° Agr. AS 77 04 1171  
Siren 478 743 628

# La charte du club

L'Elan Lagny Basket (ELB) s'est doté d'une charte : elle représente un ensemble de droits et devoirs primordiaux, pour une meilleure cohésion dans la vie du club. C'est aussi un contrat de confiance destiné à régir le partenariat triparti entre le club, les joueurs(euses) et les parents. Chaque joueur désireux de renouveler ou de prendre une licence à l'ELB doit en prendre connaissance et la signer au moment de la remise de ses papiers de licence.

## 1. LE JOUEUR(EUSE) S'ENGAGE A :

1.1. Être respectueux de ses partenaires, adversaires et officiels, ainsi que de ses entraîneurs et dirigeants. Ecouter son entraîneur en silence et être poli est la 1<sup>ère</sup> marque de respect.

Le comportement pendant les matchs doit être irréprochable. Tout avertissement ou exclusion pour contestation, propos déplacés, insultes, menaces, brutalités (ou même tentative) envers les arbitres, officiels, délégués, joueurs, entraîneurs, animateurs, dirigeants ou spectateurs, entraînera des sanctions internes et, le cas échéant, le remboursement des amendes infligées au club, notamment en cas de fautes techniques répétées.

1.2. Participer avec assiduité aux entraînements et matchs (samedi après-midi ou dimanche), de manière indifférente à domicile ou à l'extérieur. En cas d'indisponibilité pour raison personnelle, le joueur en avertira, à l'avance, son entraîneur ou coach. C'est bien le joueur qui prévient, et non l'entraîneur qui doit appeler chaque joueur pour avoir des informations.

1.3. Être à l'heure aux entraînements et matchs (heure de rendez-vous fixée par l'entraîneur), prévenir l'entraîneur en cas d'absence.

1.4. Faire part de ses difficultés à l'entraîneur ou au référent d'équipe qui sera à l'écoute pour rechercher une solution.

1.5. Respecter les équipements et matériels, les ranger après les entraînements. Nettoyer la salle (bouteille d'eau, papier) et les salles associatives après son passage.

1.6. Veiller aux équipements qui sont prêtés par le club (ne pas garder son maillot et son sur-maillot mais le laisser avec tous ceux de l'équipe dans le sac prévu à cet effet). Toute dégradation délibérée d'installations (vestiaires, tribunes...) et/ou de matériels, à domicile ou à l'extérieur, entraînera le remboursement des frais de remise en état ou de remplacement, et l'application de sanctions internes.

1.7. Adopter la tenue du club aux matchs afin de donner une image homogène de l'équipe et respecter les accords conclus avec les Partenaires en termes de sponsoring.

1.8. Venir avec des chaussures de sport adaptées (pour la salle uniquement), une tenue de sport adaptée (short, tee-shirt) et une bouteille d'eau (pour les entraînements).

1.9. Participer activement à la vie du club. Pour l'organisation des rencontres à domicile, des désignations nominatives sont effectuées. Le joueur désigné sera en charge de la feuille de match, du chronomètre ou de l'arbitrage. En cas d'empêchement, le joueur est chargé lui-même de se faire remplacer.

1.10. Prendre l'habitude de se doucher après les entraînements et matchs.

## 2. LES PARENTS S'ENGAGENT A :

2.1. S'assurer de la présence de l'entraîneur à l'intérieur du gymnase avant de déposer leur enfant. Nous rappelons que les enfants sont sous votre responsabilité tant qu'ils ne sont pas pris en charge par l'entraîneur.

2.2. Respecter les horaires tant en début et fin d'entraînement, prévenir en cas de retard ou d'absence.

2.3. Assister et encourager, rester fair-play, se conformer aux règles.

2.4. Respecter l'arbitrage et les choix de l'entraîneur. Vous êtes le premier modèle social. Offrez toujours une image de maîtrise de soi, de respect et de discipline.

2.5. Laver les maillots de l'équipe de vos enfants à tour de rôle (ou selon un planning mis en place par l'entraîneur).

2.6. Transporter à tour de rôle les enfants lors des matchs à l'extérieur. L'entraîneur n'est pas dans l'obligation de prendre son véhicule personnel. Un planning doit être



**É L A N  
LAGNY  
BASKET**

12, avenue des Iris  
77400 Lagny-sur-Marne  
**Tél. 06 75 72 59 99**  
Association de loi 1901  
N° Agr. AS 77 04 1171  
Siren 478 743 628

www.lagnybasket.fr

# La charte du club et du joueur

établi par l'équipe en concertation avec l'entraîneur ou l'accompagnateur. Les conducteurs sont responsables des enfants qu'ils transportent. Ils s'engagent à respecter le code de la route (ceintures de sécurité, nombre de passagers, limitation de vitesse ...) et à être en règle avec leur assurance.

2.7. Apporter leur contribution : participer aux tables de marque (formations proposées). Aider lors des entraînements si besoin. Aider pour les goûters, les fêtes ou manifestations. Le club a besoin de l'investissement de chacun (même à une petite échelle) dans la vie associative (nous sommes tous bénévoles). Toute initiative sera la bienvenue.

2.8. Veiller à ce que le joueur respecte ses engagements.

2.9. Assurer son enfant à l'aide du formulaire FFBB ou fournir l'attestation d'assurance (double de l'attestation fournie à l'école).

3.0. Vérifier et lire quotidiennement leurs mails car les informations du club circulent par mail. En cas de changement d'adresse mail, envoyer la nouvelle au plus tôt à : [jaunet.laurent@gmail.com](mailto:jaunet.laurent@gmail.com)

## **3. ELAN LAGNY BASKET S'ENGAGE A :**

3.1. Licencier le joueur auprès de la FFBB.

3.2. Mettre à disposition du joueur le matériel nécessaire (ballons, chasubles, salles, matériel pédagogique, ...).

3.3. Veiller à ce que soit présent au moins un entraîneur ou un dirigeant lors de tous les entraînements et matchs, officiels ou amicaux.

3.4. Dialoguer avec les familles et transmettre les informations.

3.5. Prévenir aussi tôt que possible en cas d'entraînement annulé, de match reporté ou annulé (message envoyé par mail).

3.6. Prévenir, grâce au panneau d'affichage, minimum 7 jours à l'avance les désignations de table de marque ou d'arbitrage.

3.7. Faire progresser le joueur à son rythme.

3.8. Développer la socialisation et l'esprit d'équipe.

3.9. Associer les parents à la vie du club (rencontre, dialogue, manifestation, organisation).

3.10. Proposer des stages de formations pour la tenue de la table de marque et l'arbitrage.

3.11. Prendre en charge, dans les conditions posées par le bureau, de toutes formations d'entraîneurs, arbitres et marqueurs.

3.12. Appliquer les sanctions nécessaires dans les cas de non respect de la charte

Je soussigné Mme, Mr.....,

parents du joueur(euse).....

certifie avoir pris connaissance de la charte de ELAN LAGNY BASKET et de ses différents points d'engagement. Nous nous engageons à respecter cette charte durant toute la saison 2011-2012.

SIGNATURE DU JOUEUR(EUSE)

SIGNATURE DES PARENTS  
(pour les mineurs)



**ELAN  
LAGNY  
BASKET**

www.lagnybasket.fr

12, avenue des Iris  
77400 Lagny-sur-Marne  
Tél. 06 75 72 59 99  
Association de loi 1901  
N° Agr. AS 77 04 1171  
Siren 478 743 628

# Offre spéciale club Elan Lagny Basket

Valable jusqu'au 30 septembre 2011 :  
1 maillot + 1 short + 1 surmaillot + 1 chasuble réversible  
Couleur Bleu marine foncé et Blanc

**LE NOUVEAU  
PACK BASKET TRAINING LUXE**

MAILLOT LUXE  
+  
SHORT LUXE  
+  
REVERSIBLE  
+  
SURMAILLOT

Short + Maillot + Surmaillot + Chasuble

**17  
euros**

Etablir un chèque de 17 euros à l'ordre d'ELAN LAGNY BASKET

L'ensemble est prévu dans le prix de la licence pour les jeunes de baby à cadet.



Comité départemental de : Seine-et-Marne

Groupement sportif : Elan Lagny Basket

N° 1 9 7 7 0 5 6

Photo

### DEMANDE DE LICENCE

N° de licence :

NOM :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Nationalité :  Sexe :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone\* :

E-mail\* :

Sollicite la création, la mutation, le renouvellement<sup>(1)</sup> de ma licence pour le club ci-dessus désigné.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

A :  le :

Signature obligatoire du licencié ou du tuteur légal

Tampon du club et signature du Président (obligatoires)

\*facultatif

(1) rayer les mentions inutiles

### Certificat annuel de non-contre indication à la pratique du Basketball en compétition.

Je soussigné, Docteur ..... certifie avoir examiné

Mr/Mme/Melle : .....

et n'avoir pas constaté à la date de ce jour des signes apparents contre-indiquant la pratique du Basketball en compétition.

Taille : .....

A :  le :

Cachet Signature du Médecin :

Non joueur

### Surclassement.

(ne nécessitant pas un imprimé spécifique)

Mr/Mme/Melle : .....

peut pratiquer le Basketball dans la catégorie immédiatement supérieure dans le respect de la réglementation en vigueur au sein de la FFBB.

A :  le :

Cachet Signature du Médecin :

### Réservé au CD

Qualifié le :

Tampon CD

Type de licence :



### DEMANDE D'ADHESION AU CONTRAT D'ASSURANCES AIG EUROPE N° 4.091.165 «FEDERATION FRANÇAISE DE BASKETBALL»

JE SOUSSIGNE, NOM : ..... PRENOM : .....

DECLARE choisir A  L'OPTION A → 3,30 €  
B  L'OPTION B → 8,00 € (ouvrant droit à des indemnités journalières en cas de perte de salaire)

#### Clause bénéficiaire :

En cas de Décès de l'Assuré, le bénéficiaire est, sauf stipulation contraire adressée par l'ASSURÉ ou le Souscripteur au moyen d'une disposition écrite et signée, le conjoint survivant de l'Assuré, non séparé de corps, ni divorcé, à défaut les enfants légitimes reconnus ou adoptifs de l'Assuré, à défaut les ayants droit légaux, concubins ou pacés. Si l'Assuré est mineur, les bénéficiaires sont les ayants droit légaux. Pour toutes les autres garanties le bénéficiaire est l'Assuré lui-même.

JE DECLARE avoir pris connaissance de l'extrait des Conditions Générales valant notice d'information conformément à l'article L.140-4 du Code des Assurances, joint au présent document.

SEULES LES DEMANDES D'ADHESIONS DUMENT COMPLETEES, DATEES, SIGNEES ET ACCOMPAGNEES DU REGLEMENT CORRESPONDANT SERONT PRISES EN COMPTE PAR LA COMPAGNIE.

Signature de la Compagnie

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

« Lu et approuvé »

Signature de l'Adhérent (Pour les mineur(e)s : son représentant légal)

REFUSE d'adhérer au présent contrat

Cochez la case, si vous ne souhaitez pas que ces données vous concernant soient communiquées à des tiers.

Droit de rectification : loi informatique et liberté (N°7817 du 06/01/78) : le licencié peut demander communication et rectification de toute information le concernant. Le droit d'accès et de rectification peut s'exercer au siège de la FFBB.